

DISCOURS d'INAUGURATION
de la salle de réunions et d'animations culturelles de Floressas
le samedi 10 janvier 2004

Madame Chantal Jourdan Préfète du Lot

Monsieur Roumégoux Député du Lot

Monsieur Gérard Miquel Sénateur du Lot

Monsieur Malvy Président du Conseil régional de Midi Pyrénées est représenté par monsieur Alain Fontanel Conseiller Régional

Monsieur Jean Milhau Président du Conseil Général du lot

Monsieur Serge Bladinières Conseiller Général du Canton de Puy l'Evêque et Président du SBVL

Monsieur Jean Claude Baldy, Président de la Communauté de Communes du lot et du vignoble nous prie de bien vouloir l'excuser car il est pris par une autre manifestation.

Mesdames et Messieurs les élus,
très chers floressacoises et floressacois,

Permettez-moi tout d'abord, Madame la Préfète de vous remercier personnellement et sincèrement d'être parmi nous, cet après-midi, à Floressas.

La dernière fois qu'un préfet est venu à Floressas, c'était en 1993 pour une bien triste occasion, puisque c'était pour les obsèques de Monsieur Gérard Brousse, qui fut Maire de Floressas pendant plus de 25 ans. Son épouse et sa fille ainsi que son gendre nous font l'honneur d'être parmi nous aujourd'hui.

Sont présents aussi, Monsieur Yves Froment et son épouse ainsi que Monsieur Jean Vessié.

Monsieur Froment a fait parti du Conseil Municipal depuis 1953 et il a été maire de 1993 à 2001. Quant à Monsieur Jean Vessié il fut Secrétaire de Mairie pendant 40 ans pour devenir ensuite maire adjoint.

Il est également la mémoire vivante de notre commune et sait toujours se rendre disponible pour toute recherche généalogique concernant les personnes ayant résidé à Floressas.

Parmi nous aussi les membres de l'actuel Conseil municipal, les trois adjoints au maire : Mme Ginette Eudier, Messieurs Nicolas Froment et Christian Escande.

C'est avec un réel plaisir que nous vous accueillons, tous, aujourd'hui, dans cette salle de Réunions et d'Animations Culturelles.

Pendant plus de 10 ans, les floressacois ont eu à cœur de s'investir dans ce projet, et nous avons eu de nombreuses réunions et discussions qui nous ont occupés durant de longues soirées, et pendant lesquelles les débats allaient bon train...

La voici enfin terminée !

Elle a été réalisée selon les plans présentés par l'ancienne municipalité lors de la séance du Conseil Municipal du 15 octobre 1998.

Au nom du Conseil municipal, je voudrais tout d'abord remercier l'homme de l'art qui a conçu et réalisé cet ambitieux projet : l'architecte, monsieur Jean-Luc Rames qui a bien souvent dû faire preuve d'une grande patience.

Messieurs les artisans, un grand merci à vous aussi, pour être restés fidèles à vos engagements lors de certaines tourmentes qui ont retardé les travaux... un délai pendant lequel certains d'entre vous ont pris une retraite bien méritée.

Nous tenons à les remercier également pour leur travail.

Madame Sabine Baldes, merci !!!

Non seulement vous avez réalisé un solide dossier de financement, mais vous avez eu beaucoup de patience pour me l'expliquer !

Un grand merci aussi à Monsieur Cheilletz, notre Trésorier et à son équipe.

Je l'ai maintes fois sollicité et importuné avec mes angoisses et mes questionnements sur le budget...

Merci à Serge Bladinières d'avoir été toujours présent et de nous avoir soutenus dans les moments difficiles.

Merci enfin aux financeurs, car sans leur concours rien de tout cela n'aurait été possible.

Depuis l'ouverture de cette superbe salle, les animations et les réunions se sont succédées :

Réunions de famille, avec le mariage d'un jeune couple du village,

Réunions d'associations, avec le traditionnel repas de L'association de chasse de FLORESSAS, "La Saint-Hubert Quercynoise",

et dernièrement, l'assemblée générale de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, Tunisie).

Réunion festive avec la fête votive du village de cet été, lorsque un violent orage nous a finalement chassés de la place de l'église...

Animation culturelle avec l'audition de l'École de Musique de Prayssac qui a apprécié l'excellente acoustique de cette salle.

Goûter de Noël des enfants des écoles du regroupement scolaire du plateau

Et sans oublier bien sûr le superbe réveillon de la St Sylvestre que nous avait concocté le Comité des Fêtes à l'occasion de la nouvelle année.

Comme vous le voyez, cette salle est d'ores et déjà bien partie pour remplir son rôle de centre d'animation d'un village qui en avait bien besoin ! Et ce n'est qu'un début !

Notre petite commune ne manque pas de projets. Aussi, je profite de votre attention et de ce moment solennel pour vous parler de ce qui nous tient à cœur.

La municipalité s'est fixée trois objectifs :

Le premier est de maintenir et d'accroître, si possible, la population de Floressas.

Le deuxième est de protéger et mettre en valeur l'environnement et le paysage.

Quant au troisième, et non des moindres, c'est de conserver et réhabiliter le patrimoine architectural et bâti de Floressas.

En effet, ce patrimoine bâti est important :

Nous avons une église du 18^{ème} qui a besoin d'une sérieuse restauration,

Un ancien et magnifique presbytère qu'il faut songer à rénover,

Le bâtiment de l'ancienne école qui fait office actuellement de mairie et dans lequel nous aimerions faire des logements,

Et puis... ce château dont le premier étage nécessite une réhabilitation complète, **et dont les tours du 14ème siècle menacent ruine !**

Devant l'importance de ces travaux, notre commune est bien démunie, car si nous avons des idées... c'est le nerf de la guerre qui nous fait défaut !

Je ne vous cache pas que nous comptons énormément sur votre aide et votre soutien, mesdames et messieurs les élus, pour nous orienter et nous aider à réaliser ces projets.

De plus, dans notre Communauté de Communes, Floressas a le triste privilège d'être au 1^{er} rang des communes dont la population a le plus régressé !...

Et pourtant la plupart de nos jeunes aimeraient pouvoir rester, travailler et fonder un foyer à Floressas.

Régulièrement nous recevons en mairie des demandes de location ou de terrains à bâtir... demandes auxquelles nous ne pouvons pour l'instant que répondre par la négative.

En réponse à ce problème, plus qu'inquiétant, la municipalité a entrepris l'élaboration d'une carte communale avec toutes les difficultés inhérentes à la loi SRU et au secteur AOC, qui couvre la quasi totalité de la commune !

C'est dans la même optique que le Conseil Municipal a pris la décision de demander son adhésion au Syndicat de la Basse Vallée du Lot, afin d'assurer, pour le présent et surtout pour l'avenir, une meilleure distribution de l'eau, tant en quantité qu'en qualité.

Le SBVL, après délibération, a bien voulu accepter notre demande d'adhésion.

Depuis le 1^{er} janvier de cette nouvelle année, nous sommes donc désormais assurés d'avoir une eau, d'une part, en quantité suffisante pour nos besoins actuels et futurs, et d'autre part en conformité aux normes de potabilité, qui, comme vous le savez, sont de plus en plus draconiennes.

Nous sommes tous conscients que Floressas présente un atout majeur :
il y fait bon vivre !

L'environnement y est encore préservé et le patrimoine paysager est remarquable.
Aussi, c'est par tous les moyens que nous tentons de le protéger et de le mettre en valeur.

C'est avec cet objectif qu'en octobre 2002, le Conseil Municipal a fait classer en Espace Naturel Sensible; le site dit du "Moulin à Vent".

Ce site, d'une superficie d'environ 4 ha, est tout à fait remarquable, à bien des égards.

Il est le lieu privilégié de promenade pour les familles floressacoises et pour les touristes de passage.

Il est depuis des années un lieu d'études, non seulement pour les scolaires en sortie pédagogique, mais aussi pour les botanistes et les géologues.

En 1994, un jeune floressacois a obtenu le prix des "Milles Défis pour la Planète" pour avoir inventorié et signalé des lieux d'observation d'oiseaux, surtout des rapaces.

Monsieur Heaulmé, éminent botaniste a également relevé sur le site une flore de type sub-méditerranéen dont il a souligné l'intérêt, précisant qu'elle méritait un inventaire et une protection.

Sans parler d'une grande variété d'orchis dont certains sont considérés comme rares.

Lors d'un séminaire d'étude en août 2002, des géologues nous ont également indiqué la spécificité unique de cet endroit.

Il appartient en effet à la "formation dite de Rouffignac", et présente à ciel ouvert l'histoire géologique de notre région depuis le jurassique, c'est-à-dire à l'ère secondaire, soit plus de 130 millions d'années !

La municipalité, avec l'aide financière de la Direction Régionale de l'Environnement et les conseils du Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Midi Pyrénées, a demandé l'acquisition de ce terrain pour que cet Espace Naturel Sensible soit préservé, conservé mis en valeur et mis à la disposition de tous par des sentiers d'observation.

A ce jour nous n'avons aucune nouvelle de la SAFALT qui a exercé son droit de préemption sur ce site... à des fins agricoles !

Je tiens à remercier les Floressacoises et les Floressacois pour leur soutien et j'espère de tout cœur que nous aurons d'autres occasions de nous réunir dans cette salle à l'occasion de manifestations festives.

Mesdames et Messieurs les élus, merci de la part du Conseil Municipal et des administrés de toute l'attention que vous portez à Floressas.

Je profite de cette occasion pour souhaiter à tous une très bonne année, et aussi un peu plus de paix dans le monde.

Nous avons appris par les media que Madame la Préfète nous quittait dans quelques jours. Elle nous a apporté en maintes occasions une aide et un soutien précieux, ce dont nous la remercions encore une fois.

Nous souhaitons que son nouveau poste lui apporte beaucoup de joie et de satisfaction... quant à nous, nous ne pourrons que la regretter.

Marie-Claude LIGER
Maire de Floressas